

**ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV**

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

**CONNAISSANCE DU PUBLIC
(cas des enfants en provenance du Maroc)**

**ANALYSE D'ERREURS DUES AUX INTERFERENCES
«FRANCAIS/ARABE»**

Dossier réalisé par
Mr. BAYOU
Chargé de mission
CASNAV / HERAULT
04 67 91 50 14
abdou.bayou@wanadoo.fr

SOMMAIRE

I-	Connaissance du public	5
	➤ Objectifs	
	➤ Moyens :	
	a) Rappel historique	
	b) Cas de l'immigration marocaine	
	c) L'effet du projet migratoire	8
II-	Le phénomène linguistique	9
	➤ Les langues au Maghreb :	11
	a) La langue arabe	
	b) Les dialectes arabes	
	c) Les dialectes berbères	
III-	Les voyelles, les consonnes, la phrase	12
IV-	Le pourquoi d'une analyse d'erreurs	15
V-	Les différents types d'erreurs et leurs origines	17
VI-	Modes et temps	22
VII-	Formes interrogative et négative	23

**«La langue est le bien le plus spécifique d'un groupe social et contient son âme,
sa dynamique, sa créativité.
De la même manière, pour un individu, sa langue maternelle est le lieu d'où
diffuse continuellement son sentiment d'identité»**

Cité in, T. NATHAN, A qui appartient l'enfant, Nouvelle revue d'Ethnopsychiatrie, N°21, Grenoble, Edition la pensée sauvage, 1993, 1993, pp13-22

**«Rien n'est neutre dans la façon dont on transmet une connaissance. Ni le
choix de cette connaissance, ni la place qui lui est attribuée par rapport à
l'ensemble du savoir, ni la valeur symbolique qui lui est reconnue par la culture
légitime. Celle-ci va déterminer l'importance que revêtira son acquisition, pour
l'enseignant aussi bien que pour l'apprenant»**

*Cité in, JOHANNOT, La représentation de l'écrit dans notre culture,
in, C. BARRE DE MINIAC- C. LETE, l'illettrisme, Bruxelles, De boeck et Larcier, 1997, p 27.*

**« Lorsque je t'entretiens dans ta langue, où s'oublie la mienne ? Où parle-t-elle encore en silence ? Car, jamais, elle n'est abolie à ces instants. Quand je te parle, je sens ma langue maternelle glisser en deux flux, l'un, silencieux (silence si guttural), et l'autre qui tourne à vide, se défaisant par implosion dans le désordre bilingue. Je ne sais comment dire, toute la chaîne nominale et phonétique de ma parole natale (...) toute cette chaîne, pareille à un trouble de langage, se détruit et revient à l'envers jusqu'au balbutiement. Je perds alors mes mots, je les confonds
de langue en langue»**

*Abdelkibir KHATIBI
(Amour bilingue)*

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

AVERTISSEMENT

Ce travail est né suite à des discussions avec des professeurs de français qui s'interrogeaient sur l'origine de quelques erreurs commises par les élèves dont la langue maternelle est l'Arabe.

J'espère que ma contribution permettra aux professeurs en question d'interpréter les erreurs dues aux interférences avec la langue arabe et d'élaborer des exercices structuraux destinés à l'acquisition de nouveaux réflexes linguistiques.

N'ayant pas une formation de linguiste, cette contribution émane d'un effort personnel ouvert à toute critique.

ACADEMIE DE MONTPELLIER

CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

I- Connaissance du public

«Il n'existe pas deux visages absolument identiques. Chaque visage est un miracle. Parce qu'il est unique. Deux visages peuvent se ressembler; ils ne seront jamais tout à fait les mêmes. La vie est justement ce miracle, ce mouvement permanent et changeant et qui ne produit jamais le même visage (...) Vivre ensemble est une aventure où l'amour, l'amitié est une belle rencontre avec ce qui n'est pas moi, avec ce qui est toujours différent de moi et qui m'enrichit.»

Tahar Ben Jelloun. Né en 1944 à Fez. Extrait de Mots et merveilles.

A) Objectifs:

- a) Savoir d'où viennent les élèves nouvellement arrivés en France, dans quel cadre, et avec quel projet?
- b) Etre au courant des réalités scolaires au pays d'origine et des réponses institutionnelles du pays d'accueil ;
- c) Pouvoir tenir compte de la diversité culturelle, linguistique et sociale dans le processus d'apprentissage et de socialisation ;
- d) Etre en mesure de relativiser sa propre perception et de prendre de la distance pour comprendre.

B) Moyens :

a- Rappel historique et cadre de l'immigration:

De tout temps les hommes se sont déplacés. Les immigrations sont constitutives de l'histoire de l'humanité. Les mouvements de populations n'ont pas cessé d'accompagner la dynamique sociohistorique.

C'est parce que les groupes humains se sont déplacés, qu'il y a eu échange et par conséquent développement des sociétés. Plusieurs causes expliquent les mouvements des populations. Elles sont liées, entre autres, à des problématiques économiques.

Nous pouvons distinguer deux grands courants, celui des Européens vers les Amériques et celui du sud vers le nord.

Cependant, en ce qui concerne la France il faut retenir au moins quatre vagues:

Milieu du XIX siècle à 1945	depuis la révolution industrielle à la fin de la seconde guerre mondiale.
1945 à 1974	les trente glorieuses et 1974 : arrêt de l'immigration suite aux deux chocs pétroliers. Politique de l'immigration « zéro »
De 1974 à 1982	(1977 : encouragement du retour au pays), régularisation des sans papiers par F. Mitterand
1982 à nos jours	(1984 : instauration du titre unique de 10 ans), 1986 mais aussi 1993: les lois Pasqua Code de la Nationalité (renforcer les dispositifs de lutte contre l'immigration illégale, freiner l'installation légale de diplômés, de familles ou de conjoints de Français, 1996 : les lois Debré, 1998 : les lois Chevènement).

b- Cas de l'immigration Marocaine (repérage sur cartes)

Mieux comprendre les origines géographiques et linguistiques des jeunes immigrés marocains et par la même occasion les difficultés sociales et économiques au pays d'origine qui expliquent ,en partie, le souhait de quitter son pays.

ACADEMIE DE MONTPELLIER CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

La France a toujours été une terre d'accueil. Sa population s'est en grande partie constituée tout au long des importantes vagues de migration depuis le milieu du XIX siècle jusqu'à nos jours.

Nul n'ignore l'apport des anciennes colonies françaises dans la construction de ce pays.

Le type d'immigration qui a eu cours pendant plusieurs décennies, c'est-à-dire la venue d'un grand nombre d'hommes maghrébins, jeunes ou moins jeunes, coupés de leur famille, venus en France pour pallier un manque de main d'œuvre et d'un autre côté pour apporter une aide financière à la famille restée là-bas, ne peut aujourd'hui être ignorée alors que nous recevons les enfants et petits-enfants de cette génération.

L'histoire de ces pères et grands-pères a marqué un grand nombre de familles et la coupure n'a pu que laisser des traces dans les esprits.

L'idée de retour au pays d'origine qui a souvent hanté les esprits des travailleurs marocains ne s'est pas concrétisée pour la majorité d'entre eux. Au fil des années la séparation du reste de la famille est devenue de plus en plus pénible et insupportable.

Par ailleurs ces hommes ont vécu coupés du reste de la société et n'étaient considérés que comme une force de travail. Leur véritable vie affective et familiale ne pouvait se dérouler que lors de brefs séjours au pays.

C'est dans ce contexte que la politique de l'immigration du début des années 70, notamment celle relative au contrôle du flux migratoire a vu l'instauration du regroupement familial. Cette dernière procédure était alors considérée comme seule source d'immigration.

Ainsi toute personne résidant de façon régulière sur le territoire français avait la possibilité de solliciter les autorités compétentes afin que sa famille puisse le rejoindre en France. Dans un premier temps il était même possible d'opter pour un regroupement partiel, c'est-à-dire avoir la possibilité d'établir une demande de regroupement pour un ou deux membres de la famille pour motif tenant à l'intérêt du membre de famille concerné.

Notons au passage que très tôt face à l'arrivée de mères et d'enfants, il a fallu répondre en urgence aux problèmes de logement, d'insertion des mères et de scolarisation des enfants.

L'accueil d'une famille rejoignante devait s'accompagner d'un certain nombre de mesures susceptibles de faciliter son installation et par la même occasion son insertion dans l'environnement dans lequel elle va être amenée à vivre.

L'institution la plus interpellée dès l'arrivée d'une famille demeure bien évidemment l'Ecole.

A ce titre, les instances académiques soucieuses d'une bonne intégration scolaire des jeunes rejoignants, ont mis en place depuis plusieurs années tout un dispositif d'accueil et d'accompagnement de ces jeunes.

«l'entreprise d'insertion représente réellement une difficulté, aussi bien pour ceux qui rejoignent la France que pour ceux qui, en France, sont chargés de la mettre en œuvre. Il faut le savoir, il faut le dire»¹

Le projet d'une famille rejoignante influence en grande partie la réussite scolaire des enfants.

La famille est amenée à faire face à plusieurs sortes de difficultés notamment celles liées à une séparation souvent «douloureuse» du reste de la famille, d'un mode de vie particulier, d'une culture, d'un système scolaire différent de celui dans lequel les jeunes vont être scolarisés.

¹ Jean-Luc COUSQUER, IEN, Académie de Montpellier
Abdou/Bayou/casnav

ACADEMIE DE MONTPELLIER CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Néanmoins d'une façon générale, une migration sérieusement réfléchie et préparée a l'avantage de limiter et même d'éviter une partie des difficultés citées ci-dessus, notamment quand le chef de famille n'opte pas pour un regroupement partiel de sa famille.

Ainsi, les mesures d'accueil et de scolarisation des jeunes rejoignants mises en place par l'Education Nationale, trouvent une certaine complémentarité et surtout un relais dans le projet porté par la famille.

A la question du pourquoi faire venir un ou deux enfants et laisser le reste de la famille au Maroc, les pères nous répondent en termes de difficultés que connaît le pays d'origine et du sentiment d'impuissance face à la politique du regroupement familial. En d'autres termes «conditions non réunies pour prétendre à un regroupement de toute la famille», «la fuite face à la misère», «les conditions désastreuses de scolarisation dans le pays d'origine», ici, c'est-à-dire en France, mon fils ou ma fille aura toujours la possibilité d'assurer son avenir...»

Ainsi sans le dire, les pères semblent lancer un défi à un système mis en place et essaient selon leur explication de sauver un ou deux membres de la famille faute d'en sauver la totalité. Notons que ces jeunes sont en majorité des adolescents même scolarisés au Maroc possèdent un très faible niveau scolaire.

Il faut souligner que l'incohérence des prévisions et les difficultés que posait cette nouvelle donne a précipité la mise en place d'une série de mesures.

Ces pères semblent toujours étonnés face au reproche qui leur est fait lors du premier accueil quant au manque de cohérence dans le projet de migration familiale et de ses conséquences sur la scolarité de leurs enfants. Ils demeurent convaincus du choix qu'ils ont fait en amenant un enfant en France. Par moment, ils interprètent notre façon d'expliquer les choses comme une ingérence dans le secret familial.

Nous croyons, bien sûr au respect de la vie privée et du droit à une vie familiale normale qui sont consacrés par l'article 8 de la Convention Européenne de Sauvegarde des Droits de l'homme et des Libertés Fondamentales. Le Conseil Constitutionnel a donné à ce principe force constitutionnelle¹.

Nous comprenons, d'un point de vue culturel, la responsabilité qui incombe au père dans un système familial basé sur le patriarcat.

Néanmoins, la réalité de terrain nous a souvent conduit à lire une certaine détresse sur le visage de ces jeunes qui sont souvent déçus face au sort que leur réserve leur présence en France.

En ce qui concerne notre département, il serait nécessaire de prendre en compte l'origine géographique des immigrations (sud du Maroc dans la majorité des cas : région frappée par la sécheresse et la crise économique) de pousser la réflexion concernant les explications et interprétations souvent simplistes que nous faisons du poids culturel. Je pense entre autre à l'arrivée de ces jeunes seuls avec leurs pères, une arrivée sur le territoire français en dehors de la procédure du regroupement familial et qui malheureusement laisse le champs libre à toutes sortes d'explication et même de fantasmes.

Faut-il rappeler qu'un mineur marocain n'a pas droit à un passeport personnel et du fait il peut figurer sur le passeport des parents et par conséquent voyager avec eux sans l'obligation de demander un visa aux autorités du pays d'accueil.

¹ Cité in, Les familles monoparentales immigrées, Maître Jacques BRISSAUD, FAS/CNDP
Abdou/Bayou/casnav

ACADEMIE DE MONTPELLIER CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Il est vrai que le droit à la scolarité est fortement respecté chaque fois qu'il faut accueillir un jeune rejoignant. Or, pouvons-nous nous permettre, au nom de ce droit, de ne pas réagir face aux

situations et conditions difficiles dans lesquels vivent un certain nombre de ces jeunes dont l'avenir est incertain et dont l'intégration pourrait être perturbée et remise en cause.

D'ailleurs, que deviendront-ils à l'âge de seize ou dix-huit ans ? Ironent-ils «gonfler» les rangs de la MGI (Mission générale d'Insertion) dont la mission première ne se résume pas à l'accueil des jeunes rejoignants.

Il est de notre devoir d'interpeller les institutions compétentes afin de réfléchir à des solutions pour ceux qui ont rejoint la France et préserver ceux qui risquent d'arriver dans les conditions citées ci-dessus.

c- L'effet du projet migratoire :

«Les manières par lesquelles les cultures s'influencent sont variées. Parmi celles-là, la plus importante dans les temps actuels est l'acculturation. Ses modalités se situent entre les deux pôles : au premier, un seul système influence l'autre, auquel cas on est en présence d'une relation asymétrique qui évolue vers la domination. A l'autre pôle, se produisent des échanges plus ou moins réciproques, avec modification ou non des traits échangés.»

Carmel Camilleri. Extrait de Cultures et stratégies, ou les mille manières de s'adapter.

Texte reproduit dans L'identité. L'individu, le groupe, la société, ouvrage coordonné par J.C Ruano-Borbalan, Ed. Sciences Humaines, 1998.

Dans un article de la revue Migrants-formation, le docteur Nicoladze, pédiatre chargé de cours de psychologie interculturelle à l'UPV¹, aborde la question de rupture, du changement de l'univers, humain, social et culturel ainsi que celle de l'adaptation du nouveau arrivant dans le nouveau environnement.

Ainsi, selon le docteur Nicoladze, quelques réactions se produisent :

- 1) Une réaction d'insécurité vis à vis du présent, fonction des distances entre les cultures et qui se résume en trois écarts :
 - a) écart entre la ville et la campagne (migration horizontale)
 - b) écart entre l'ancien et le nouveau statut social (migration verticale)
 - c) écart entre la tradition et la modernité (migration transculturelle)
- 2) L'instabilité émotionnelle due au changement inévitable des conduites éducatives. (Confusion entre des modèles de lois différents)
- 3) L'inquiétude vis à vis de l'avenir qui leur est proposé, sinon imposé. (inquiétudes souvent nourries d'un quotidien scolaire chaotique)

¹ Nicoladze, Migrants – Formation N° 95, décembre 1993.
Abdou/Bayou/casnav

ACADEMIE DE MONTPELLIER

CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

I- Le phénomène linguistique (LM, LE, LS):

« Les rapports de l'homme avec sa langue sont d'une nature particulière.

Il l'a apprise sans le vouloir. Elle s'est imposée à lui par simple contact avec son entourage.

Elle a coïncidé pour lui avec la prise de conscience du monde dans lequel il vit »

André Martinet, Préface du livre de Henriette WALTER, *Le français dans tous les sens*, 1988

«Parler une langue c'est porter le poids d'une culture» selon MERLEAU-PONTY, cité in Français langue seconde, lectures pour les collèges, Catherine MARCUS. Ainsi, «lorsque l'élève étranger arrive en France, sa langue n'est plus présente dans son environnement scolaire tout au moins pendant le temps de l'enseignement.

Si les élèves allophones accueillis au collège ont généralement été scolarisés pendant plusieurs années dans leur pays, ils y ont appris à lire, à écrire, à raisonner, à mémoriser. En d'autres termes, ils maîtrisent déjà des compétences scolaires. Ils s'agit de les aider à mobiliser ces compétences et de les associer aux différentes stades de construction du savoir»¹

LANGUE MATERNELLE :

Langue de l'affectif, parlée par les parents, entendue et parlée dans la petite enfance.

Langue qui se développe, transmise par imprégnation, comme patrimoine familial.

Langue dans laquelle on construit sa pensée, on «se» construit.

En cas de scolarisation dans le pays d'origine, la langue maternelle est à la fois outil et objet d'étude.

Langue donnée, offerte.

LANGUE ETRANGERE :

Langue différente de la langue maternelle et n'ayant pas de statut dans le pays de résidence.

Langue inconnue

Langue apprise

Langue qui est plutôt objet d'étude qu'outil d'étude.

Langue «choisie»

LANGUE SECONDE :

Langue différente de la langue maternelle et ayant un statut dans l'environnement

Langue apprise par nécessité dans le but de communication

Langue de scolarisation : outil d'étude et objet d'apprentissage

Langue "imposée"²

Dans certains cas (3ème génération) la langue d'origine peut devenir une seconde langue : elle est toujours parlée par certains membres de la famille, et seulement comprise, ou mal maîtrisée, par les plus jeunes.

Dans le cadre familial, les Maghrébins pratiquent des formes relativement complexes de combinaisons linguistiques.¹

¹ Catherine MARCUS, Français langue seconde, lectures pour les collèges, CRDP Académie de Grenoble, Delagrave, 1999

² CASNA/HERAULT

¹ Gilles VERBUN, Les obstacles culturels face aux Apprentissages, Edition du FAS.

Abdou/Bayou/casnav

ACADEMIE DE MONTPELLIER CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Les parents (père et mère) ont tendance à communiquer avec les enfants en français, tandis que les conversations entre conjoints se tiennent dans la langue maternelle.

Cependant, nous pouvons rencontrer :

- l'utilisation de la langue maternelle uniquement
- une alternance entre langue maternelle et le français
- le français uniquement.

En entrant à l'école maternelle, les enfants d'origine étrangère vont vivre un passage incessant d'un code de valeur à un autre, d'un modèle d'identification à un autre, sans avoir les moyens de choisir entre les deux.

L'école maternelle risque, déjà, de devenir le pays de l'entre-deux puisqu'elle pousse l'enfant à trouver son propre chemin tout en s'éloignant de sa famille.

Les deux fonctions de la langue (1- symbolique et affective, 2- instrumentale) ne sont pas remplies par la même langue chez l'enfant « maghrébin ».

Selon Alain HOUCHOT, la question de rupture d'avec la mère est plus forte chez les familles modestes et parmi elles les familles immigrées dont les enfants n'ont pas fréquenté la crèche ou les lieux d'accueil. Une situation qui va être aggravée par la rupture avec la langue maternelle. Néanmoins, en milieu familial, la langue parlée avec les enfants tend à devenir principalement le français, même lorsque les deux parents sont immigrés et qu'une alternance de langue permet le maintien du bilinguisme. Le français s'impose dans la conversation entre frères.

Les jeunes nés en France vivent directement les contradictions et les ambiguïtés du croisement des cultures. Elevés dans des familles dont le système de référence emprunte au pays d'origine et à celui d'installation, ils sont confrontés à deux univers linguistiques dont ils ont dû, à des degrés variés, maîtriser les codes².

En ce qui concerne la question de la transmission de la langue des parents immigrés à leurs enfants, je vous renvoie aux travaux de Michèle TRIBALT³ qui explique que la connaissance du français dépendra du fait si le migrant a été socialisé ou non en langue française, si l'immigration a été effectuée à un jeune âge ou non, du niveau scolaire, et du degré d'immersion en milieu hors communautaire.

² IEN, responsable du CEFISEM (Actuellement CASNAV) de Strasbourg

³ Michèle TRIBALAT, Faire France : enquête sur les immigrés et leurs enfants, Paris, La Découverte, 1995.
Abdou/Bayou/casnav

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

A/ LES LANGUES DU MAGHREB

Les usages linguistiques au Maghreb divergent selon l'opposition Ville/campagne (ou Montagne) et l'opposition Elites lettrées/Masses analphabètes à quelques nuances près, due à des accidents de l'histoire (cas du Maroc et de la Mauritanie qui ont échappé à la domination Ottoman, ou cas de la Lybie qui n'a pas fait partie des possessions françaises de l'Afrique du Nord), l'ancienne Berbérie a intégré, au terme de son histoire de terre de convoitise coloniale, un certain nombre de traits socioculturels identitaires.

Trois langues sont en présence : la Langue Maternelle, l'Arabe et le Français

Les langues arabes et française sont des langues de culture, de statut écrit. Le Français est aussi utilisé comme langue de conversation. Toutefois, la langue maternelle, véritablement parlée dans la vie quotidienne, est toujours un dialecte, Arabe ou Berbère ; cette langue maternelle, sauf exception, n'est pas écrite.

a) La langue arabe

La langue arabe dite classique ou littérale, ou littéraire est la langue dans laquelle fut révélé le Coran et dans laquelle s'est exprimée toute la culture arabe. C'est une langue essentiellement écrite, même si elle peut être utilisée oralement pour la prédication ou l'enseignement. Elle n'est en tout cas jamais utilisée, dans aucun pays, comme langue de communication spontanée et de l'usage quotidien.

b) Les dialectes arabes du Maghreb

Différents de l'arabe classique par la grammaire et par le vocabulaire, ceux du Maghreb présentent quelques caractéristiques communes : grammaire, conjugaison, traits de prononciation, vocabulaire emprunté au berbères et à l'arabe et à l'arabe classique.

- | | |
|---------|--|
| Tunisie | – dialecte citadin de Tunis, dialectes de l'intérieur désignés sous le terme de barbari. |
| Maroc | – dialecte citadin principalement centré sur Fès distinct des parlés arabes ruraux. |
| Algérie | – parlars de l'Est (Constantinois), parlars de l'Ouest (région de Tlemcen). |

Ces différences, si elles marquent l'origine régionale des locuteurs, permettent toutefois l'intercompréhension entre eux.

c) Les dialectes berbères du Maghreb :

Sont issus des langues parlées au Maghreb avant la conquête arabe au VII siècles. Celle-ci a entraîné l'arabisation dialectale d'une partie du Maghreb. Le Berbère repose sur une phonologie, une grammaire, une syntaxe et un vocabulaire totalement différents de ceux de l'arabe.

L'Arabe littéral est enseigné comme modèle. Mais l'usage parlé quotidien (arabe dialectal, berbère) méconnaît les habitudes non seulement lexicales ou morpho-syntaxiques mais aussi phonologiques de l'arabe classique.

Ainsi, d'un point de vue phonétique, nous ne pouvons pas avoir une description unique et précise de la prononciation des élèves maghrébins.

- | | |
|----------------|--|
| <i>Maroc :</i> | Le Tachlhit dans le Sud du Maroc (Haut-Atlas)
Le tamazight (Moyen-Atlas)
Le rifain dans le Nord du Maroc |
|----------------|--|

- | | |
|------------------|---------------------|
| <i>Algérie :</i> | Le kabyle (Kabylie) |
|------------------|---------------------|

ACADEMIE DE MONTPELLIER

CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Le chaoui dans les Aurès
Le m'zabite dans le M'zab
Le Touareg au Sahara

Tunisie : Berbère de Médinine dans l'extrême Sud de la Tunisie

En arabe littéral, il y a 28 lettres et 3 voyelles. Les consonnes française /p/,/r/ grasseyé, /h/ et /v/ manquent en arabe. (/gu/ existe en dialectal). Les élèves confondent parfois /p/ et /b/.

B/ Les voyelles, les consonnes et la phrase :

Le système vocalique de l'arabe se réduit à trois phonèmes fondamentaux : i,a,u (ou)

En arabe il y a des voyelles longues et des voyelles brèves ex :

Jamal	=	Chameau
Jamaal	=	beauté

Il manque : /e/ fermé, /eu/, /o/ et /ou/ (/o/ ouvert existe en dialectal)

C'est ici que les fautes sont les plus graves et les plus fréquentes. Des erreurs de prononciation s'entendent souvent dans o fermé qui devient ouvert (pauvre) et dans eu (oe) fermé qui subit la même transformation (une fille peureuse). D'autres, se manifestent également dans l'orthographe ; elles proviennent surtout de la confusion de e fermé, i, u.
e fermé et i : dirigér>dériger.

Par contre /y/ n'existe pas dans la langue arabe. Il est souvent confondu avec /w/ :

Lui prononcé loui (i et u)

Puis prononcé poui

Enfui prononcé enfoui

Le yod et le oui existent dans la langue arabe :

/j/	dans	yanayr	(janvier)
		yuliuz	(juillet)
		yum	(jour)
/w/	dans	oualad	(enfant)
		ward	(rose)

Les voyelles nasales n'existent pas en arabe. Selon l'entourage consonantique, certaines seront facilement prononcées. D'autres entraîneront des confusions. Souvent les élèves confondent /on/ et /an-en/, tant dans la prononciation que dans l'orthographe.

Penser>Ponser

Lent>Lont ou long

Dont>dans<Les femmes en bourraient les couffins>devient<Les femmes ont bourré les couffins>

Le système consonantique arabe est plus riche que le système français. Les difficultés à prononcer les consonnes seront de moindre importance. Cependant nous notons un manque de précision dans la différenciation b/p, v/f, g/q.

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Phrase nominale, phrase verbale, singulier et pluriel :

Une phrase arabe qui commence par un nom est une phrase nominale. Même si un verbe suit immédiatement le sujet, le verbe est senti comme complément:

Exemple : «Mohamed il vient»
«Mon père il travaille»

Nous pouvons noter dans ce cas les erreurs du double sujets, du sujet répété. Les erreurs d'accord sont rares car le verbe arabe qui suit son sujet s'accorde avec lui en genre et en nombre.

Une phrase arabe qui commence par un verbe (suivi du sujet et de compléments) et une phrase verbale.

Exemple : «vient Mohamed»
«il vient Kamal»

Dans une phrase verbale arabe le verbe est toujours au singulier, même quand le sujet qui le suit est au pluriel : « travaille les élèves »

Un exemple d'analyse contrastive : L'énoncé minimum et ses transformations :

1- L'Énoncé minimum :

La phrase minimale en Français (P) est constituée d'un (GN) et d'un (GV)

P : GN + GV

Ex. N° 1 : L'enfant mange une pomme

		GN	+	GV		
				mange		une pomme
				V	+	GN 2
P 1 :	L'enfant	mange		une pomme		
	GN 1	+	V	+	GN2	

<i>Ex N° 2 :</i>	La classe	est vide				
	Le maître	est à l'école				
	GN	+	GV			
			est			grande
			est			à l'école
			V (copule)	+		adj. ou G Prépositionnel
P2 :	GN 1	+	V	+		Adj. ou GP

2- Comparaison arabe – français :

Ex. N° 1 : L'enfant mange une pomme

ou

Il mange une pomme

a) P : GN 1 + V + GN 2

[ateflu jakulu tufahatan]

= l'enfant il mange une pomme

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

b) P : V + GN 1 + GN 2
 [jakulu ateflu tufahatan]
 = il mange l'enfant une pomme

c) P : V + GN2
 [jakulu tufahatn]
 = il mange une pomme

Ex N° 2 : La classe est vide
 Le maître est à l'école

a) P : GN1 + adj.
 [alkismu farirun]
 = la classe est vide

b) P : GN1 + GP
 [al muallimu fi-l-madrasati]
 = le maître est à l'école

Chaque fois que le français relie par le verbe le GN1 à un adjectif ou à un GP, l'arabe accole simplement les deux termes.

II- Pourquoi une analyse d'erreurs ?

Nous pouvons admettre que l'acquisition d'une langue nouvelle, quelles que soient les précautions prises, subit l'influence des langues antérieurement apprises et notamment des habitudes structurelles de la langue maternelle.

Cette influence a des effets divers ; l'acquis antérieur peut faciliter ou gêner, et l'on parlera selon les cas, de « transferts » lorsque les ressemblances entre les deux langues facilitent l'apprentissage de la langue étrangère, ou au contraire d'« interférences » lorsque des différences d'organisation ou de fausses ressemblances rendront cet apprentissage plus difficile.

Le dictionnaire de didactique des langues définit les « interférences » comme l'ensemble des **«difficultés rencontrées par l'élève et fautes qu'il commet en langue étrangère du fait de l'influence de sa langue maternelle ou d'une autre langue étrangère étudiée»**

C'est un phénomène qui consiste à transposer un mécanisme linguistique ou phonétique d'un système linguistique à l'autre. C'est entendre ce qu'on connaît déjà, on interprète les sons du discours inconnu en fonction du système connu.

Ainsi, l'élocution en langue française connaît des déformations quand l'élève transpose en français une structure étrangère différente de celle de la langue française.

L'inventaire de ces différences et de ses ressemblances intéresse au premier chef l'enseignant de langue française, qui peut, dans son enseignement, tirer profit des effets de transferts, mais qui doit tenter de réduire les effets des interférences.

L'objectif de notre travail est donc la mise en évidence des différences d'organisation et de fonctionnement qui peuvent être une source d'interférence pour un locuteur passant de l'arabe au français.

Cette tâche ne peut être réalisée que si nous essayons de prévenir les multiples interférences de l'Arabe et du français. Pour ce faire il faudra dresser une liste des erreurs les plus fréquentes pour finalement arriver positivement à une liste de structures que les élèves arabophones ont besoin d'acquérir par des exercices répétés inlassablement repris sous des formes diverses qui tendront à l'élimination des habitudes fautives par l'emploi spontané des formes correctes.

Les problèmes spécifiques de l'élève (marocain) apparaissent à la lumière d'un relevé d'erreurs commises, et cette prise de conscience peut permettre de corriger de mauvaises habitudes de langage et d'envisager un programme d'enseignement adapté.

Une insuffisance de discrimination auditive peut engendrer des fautes grammaticales.

Pour la prononciation de certains sons , il suffit souvent d'une bonne explication, d'une démonstration, d'une brève initiation physiologique (la place de la langue et des lèvres pour la prononciation du r Grassayé, de o dans « jaune »).

Donner de l'importance à la phonétique. Il faut, si possible, faire entendre à l'élève ses propres défauts de prononciation par la juxtaposition de deux voix (utilisation d'un magnétophone).

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Exercice :

Le texte ci-dessous comporte des erreurs commises par l'élève arabophone. En préambule du prochain chapitre, j'invite le lecteur à essayer de les corriger et d'en déterminer les origines.

« chi madame diron »

madam diron fit le medcin au marouc. l'iti, coum il fit boucou chou, il vien pour repouse dons la fronce. il habite dons mounbeli. il pas por de reste seule. dimonche les onfont vient rende visite à il . madam diron et les onfonts et les coupins et les coupines ils dijoune onsonble. madam diron abite dons une village petite. il une mison avec une jardin et une arbre. le soir, il éme regarde le lune et respire ler pir. avont de endormir, chaque soir, madam diron il passe un moment dans biro à il. aujourd'hui, toute la famille sont là, mari à il porte un souli noir, il cheveu noir. il ramine sa femme à lui les argents gagne lui.jacques, le frire de madam diron plis grond son mari à il. Il travaille ingeniour.l'hiver dirnie la plouie boucoup tombe dons cette rigion. une mison petite inonde. madam diron pri à dieu depargne mison à elle car il achete elle avec un prix eleve ».

ACADEMIE DE MONTPELLIER

CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

<u>Erreurs rencontrées</u> <u>A l'Oral et/ ou à l'écrit</u>	<u>corrections</u>	<u>origines</u>
Initile	inutile	PHONETIQUE : /y/-i/
Iti	été	/é/ tend vers /i/
Fatigui	fatigué	id
Mison	maison	/é/ tend vers /i/
Elle et il	ne sont différenciés	
Miniscule	minuscule	i/ et/u/
Bireau	bureau	
Minicipalité	municipalité	
La sieur	la sueur	
Médème	madame	a tend vers é
Per	pur	e confondu avec u
Por	peur	e confondu avec o (Ouvert comme dans botte)
Boucoup	beaucoup	ou confondu avec O (fermé comme Dans beau)
Onfant	enfant	/on/ confondu Avec /an-en/
Baris	Paris	/p/ confondu avec /b/

Pour la prononciation de certains sons, il suffira souvent d'une bonne explication, d'une démonstration, d'une brève initiation physiologique : place de la langue et des lèvres pour la prononciation du /r/ grasseyé, de /o/ dans jaune, de /w/ dans puis etc.

INTERFERENCES D'ORIGINE GÉNÉRIQUE

Mon village est belle	mon village est beau	mot féminin en arabe
Une jardin	un jardin	
Une cimetièrè	un cimetière	
Une cartable	un cartable	
Une arbre	un arbre	
Une avion	un avion	
Une insecte	un insecte	
Un lune	une lune	mots masculins en arabe
Un parti	une partie	
Un herbe	une herbe	
Un mosquée	une mosquée	
Un chaise	une chaise	

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Tout le monde sont là Tout le monde est là
Toute la famille sont là Tout la famille est là

Les accords logiques sont fréquents en arabe. En outre, il existe un collectif qui s'accorde au singulier bien que le sens soit pluriel. Ex. : les poissons >>>>le poisson en général.

Il se lave les deux mains il se lave les mains

Le nombre singulier mais aussi le duel qui s'applique notamment au parties du corps.

Il porte un soulier noir il porte des souliers noirs

Certains noms contenant l'idée de paire sont au singulier en arabe.

Il a le cheveux noir il a les cheveux noirs
Les argents que mon père gagne l'argent que mon père gagne

Certains collectifs arabes sont parfois traduits au singulier, d'autres noms pluriel en arabe correspondent a un collectif français.

INTERFERENCES D'ORDRE SEMANTIQUE

Pierre est plus grand que Paul âgé
Paul est plus petit que Pierre jeune

Confusion de sens : Ne se limitent pas au mot isolé, elles s'étendent également aux expressions, tournures, elles représentent alors des calques, des transpositions

Très, trop, beaucoup un seul mot en arabe
Savoir, connaître,
Cheveux, poils
Manger, nourriture
Montre, horloge, pendule
Pieds, jambes
Mains, bras
Images, photos

Il existe en arabe des verbes passe-partout, véritable auxiliaires comme « faire » qui peuvent expliquer un emploi abusif.

Faire : omission ou emploi abusif. Le sens du verbe faire devant un infinitif est souvent rendu par une dérivation à sens factif.

Sortir : faire sortir

Le cheval fait la charrue le cheval tire la charrue
Il travaille ingénieur il est ingénieur
Il fait le docteur il est docteur
Il fait un téléphone il téléphone

Le temps est beau il fait beau
La pluie tombe il pleut

verbes impersonnels exprimant des atmosphériques n'existent pas en en arabe

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Acheter de l'épicerie	acheter à l'épicerie	de	0
Il se marie d'une française	il se marie avec une française	de	avec
On a demandé de vous	on a demandé après vous	de	après
Il sort de cette porte	il sort par cette porte	de	par
Aller pour lui parler	aller lui parler	pour	0
Il vient pour manger	il vient manger	pour	0
Ce livre est pour toi	ce livre est à toi	pour	à
Attaquer sur quelqu'un	attaquer quelqu'un	sur	0
Il s'assied sur cette table	il s'assied à cette table	sur	à
Inquiet sur sa santé	inquiet de sa santé	sur	de
Parler sur le film	parler du film	sur	du
Avoir peur sur quelqu'un	avoir peur pour quelqu'un	sur	pour

ADVERBE :

Toujours il travaille	il travaille toujours
Il a travaillé toujours	il a toujours travaillé

Les règles qui déterminent la place de l'adverbe ne sont pas les mêmes

PRONOM PERSONNEL :

Le garçon me raconte que la nuit des cauchemars	le garçon me raconte que la nuit il fait des cauchemars
Jacques il travaille	Jacques travaille

Pronom personnel sujet

Le pronom personnel existe mais souvent omis, s'il est employé il sert à renforcer le sujet

Tu as oublié votre livre	tu as oublié ton livre
<i>mélange gênant de /tu/ et /vous/ entraîne des erreurs dans le choix des adj et pronoms possessifs</i>	

il a frappé moi	il m'a frappé
Je le dis	je lui dis
Je les parle	je leur parle
il a appelé à moi	il m'a appelé

Pronom personnel complément est invariable sa place est suffixé au verbe

PRONOM RELATIF

Les livres que j'ai besoins d'eux	les livres dont j'ai besoins
Elle pense à son fils	elle pense à son fils qui
qu'il est mort	est mort
Je vois un homme sort	je vois un homme
de la voiture	qui sort de la voiture
Nous entendons des femmes	nous entendons des femmes
crient	qui crient

ACADEMIE DE MONTPELLIER

CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Le pronom relatif français ne trouve pas son équivalent en arabe. Sa forme, n'indique pas sa fonction, il varie selon le genre et le nombre qu'il remplace. Il ne s'emploie que si l'antécédent est déterminé par l'article.

L'homme que je vois le

l'homme que je vois

En arabe le relatif est suivi d'un pronom personnel affixe, le pronom de rappel qui est attaché au verbe

Je trouve mon camarade copie
sur moi

je trouve mon camarade
qui copie sur moi

Le pronom relatif est parfois omis là où il est nécessaire en français

En arabe, la proposition relative fonctionne avec une particule invariable, qui coordonne les deux propositions. Ex : « tu connais l'homme avec lequel je me promène » s'exprime par quelque chose comme « tu connais l'homme (particule) je me promène avec lui » La proposition subordonnée est toujours introduite par une expression invariable suivie d'un verbe conjugué. La proposition infinitive n'existe pas ; elle est remplacée par la coordination ou la juxtaposition de deux propositions : « il pensait partir » équivaut à « il pensait lui part ». Le complément déterminatif se marque par la simple juxtaposition de deux éléments : « chaise le directeur » équivaut à « la chaise du directeur ».

Les accords en genre et en nombre

En arabe, tous les noms sont masculins, sauf ceux des personnes ou des animaux de sexe féminin, ainsi que les noms terminés par « a ». Le pluriel est un changement interne au mot : le mot singulier ressemble très peu au mot pluriel (ex : kitab = livre ; kutub = livres)

Verbes pronominaux : forme inconnue en arabe qui procède par déviation sans l'aide de pronoms personnels, tendance donc à bloquer pronom et verbe en un seul groupe invariable : je s'arrête

-Avoir-être : on ne traduit pas le verbe « être » copule: (littéralement : moi malade). En arabe, une seule structure, d'où confusion de l'élève qui ne sait s'il doit utiliser avoir ou être et souvent adopte la même structure dans tout les cas.

En français, l'infinitif occupe une place importante dans la syntaxe. En arabe il n'existe tout simplement pas.

VERBE :

Il m'a dit que ma mère malade

il m'a dit que ma mère est malade

J'ai venu

je suis venu

J'ai retourné

je suis retourné

Je devient en colère

je suis en colère

être et avoir font défaut en conjugaison le verbe s'accorde avec son sujet en nombre et en genre mais lorsque le sujet est au pluriel et ne désigne pas des êtres humains, le verbe se met au singulier et au féminin.

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Le verbe s'écrit en un mot avec le pronom personnel d'où l'erreur rencontrée : Pascal il court

MODES et TEMPS :

En arabe il n'existe pas les mêmes temps et modes qu'en français. Le principe de base qui explique beaucoup d'erreurs est que l'arabe n'a pas de temps proprement dit, mais des aspects qui mêlent temps et modes :

- *L'accompli* qui exprime le passé, n'a qu'un mode et se distingue par des suffixes, ex : [akal-na « elles ont mangé »]
- *L'inaccompli* connaît des modes indicatifs, subjunctifs, conditionnel et impératif. L'indicatif correspond à notre présent et notre futur, ses éléments personnels sont préfixés ([ja-ktubu] il écrit, [ta-ktubu] elle écrit.
- Le futur explicite est marqué par l'antéposition de [sa]- ou [sawfa] au verbe.

L'accompli

Passé

J'ai écrit

Tu as écrit

Elle a écrit

Nous avons écrit

Vous avez écrit

Ils ont écrit

Elles ont écrit

J'ai entendu le bruit

l'autobus qui passe.

Je ne suis pas venu en classe

hier car je suis malade.

L'année prochaine,

j'étudie l'anglais.

Si je serais riche,

j'achèterais...

J'ai entendu le bruit

de l'autobus qui passait .

Je ne suis pas venu en classe

Hier car j'étais malade.

L'année prochaine,

j'étudierai l'anglais.

Si j'étais riche, ...

erreur au niveau de la distribution (présent, futur, passé)

L'inaccompli

Présent et Futur

Nous écrivons

Il écrit

L'arabe ne connaît pas l'inversion du sujet, ni de constructions spéciales à l'interrogation. Le mot interrogatif est placé en tête mais le verbe ne subit aucune modification.

FORME INTERROGATIVE

- a) En arabe : L'interrogation s'exprime en arabe de façon relativement simple. L'ordre des mots de la phrase affirmative ne change pas et on ajoute en tête de phrase une particule interrogative : ainsi avec la phrase affirmative L'enfant mange et le paradigme suivant de particules interrogatives :

est-ce que,

combien,

quand,

comment,

où.

On pourra bâtir en appliquant la règle :

Particule interrogative + phrase affirmative = phrase interrogative

Abdou/Bayou/casnav

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage

Est-ce que l'enfant mange ?
L'enfant mange - t - il ?
Où est-ce que l'enfant mange-t-il ?
Où l'enfant mange-t-il ?

La même règle s'applique à la phrase nominale :
La ville est grande
Est -ce que la ville est grande ?
La ville est-elle grande ?

L'interrogation arabe ne s'exprime pas par l'inversion.
Les erreurs rencontrées : où il mange ?
Où l'enfant il mange ?
Où il mange l'enfant ?

FORME NEGATIVE

a)En arabe : La négation, comme l'interrogation, s'exprime par des particules qui des placent en tête de phrase, devant la forme affirmative.

- en phrase nominale :
 - devant un nom déterminé,
 - devant un nom indéterminé ou en négation absolue,
 - pour exprimer la négation d'un état présent.

- en phrase verbale :
 - qui exprime une négation absolue d'une action passée,
 - qui exprime une négation d'une action accomplie,
 - qui exprime une négation d'une action inaccomplie,
 - qui exprime une négation absolue d'une action future.

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CASNAV

Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des enfants du Voyage